

Arts appliqués et Arts plastiques : Quelle différence ?

* On appelle **Arts appliqués** l'ensemble des domaines dans lesquels la création d'une forme est pensée en lien avec une fonction. Les créateurs sont des **designers**, spécialisés dans le design graphique, le design d'espace ou le design de produit. *Un designer répond à une commande.* Il réfléchit à la création d'objets, aux aménagements d'espaces, la communication, l'illustration, le textile, la mode... Il a le plus souvent fait des études d'Arts appliqués.

* Les **Arts plastiques**, en revanche, ne se préoccupent généralement pas de la fonction des objets qu'ils conçoivent, objets qui ne sont pas destinés à être produits en série, et qui répondent rarement à une commande. Les plasticiens sont des **artistes** : ils font de la vidéo, de la peinture, de la sculpture, de la photo, des performances, ou encore des installations...

Où étudier les Arts appliqués ?

Pour suivre des études d'Arts appliqués, on peut :

- faire une Mise à niveau en Arts appliqués (**MANAA**), qui permet ensuite d'intégrer les **BTS** en Arts appliqués – **Attention ! les Manaa disparaîtront définitivement à la rentrée 2019, et dès la rentrée 2018 pour 14 académies – voir plus loin**
- faire un parcours en **école des Beaux arts**, en choisissant à partir de la deuxième année les **options design ou communication**

voir ici un extrait de la page de l'Onisep consacrée aux écoles des Beaux arts :

<http://www.onisep.fr/Choisir-mes-etudes/Apres-le-bac/Principaux-domaines-d-etudes/Les-ecoles-d-art/Les-ecoles-des-beaux-arts>

Après une 1^{re} année commune et généraliste, trois options sont au choix en 2^e année : art, design ou communication. L'option art prépare aux métiers de peintre, sculpteur, photographe, ou encore galeriste ; l'option design aux fonctions de designer industriel, textile, graphiste, architecte d'intérieur... Ceux qui souhaitent devenir infographiste, illustrateur, webdesigner, ou encore travailler dans la publicité opteront pour l'option communication. À choisir selon ses projets. Attention, toutes les écoles ne disposent pas de l'ensemble des options, se renseigner.

- Il existe aussi une multitude d'écoles d'art privées, véritable nébuleuse où l'on trouve de tout : d'excellentes écoles spécialisées, mais aussi de pures vitrines vides ayant pour fonction de détrousser les familles. Bien se renseigner sur la qualité de l'enseignement, la validité des diplômes, les débouchés, le devenir des anciens élèves, etc.

*** Les MANAA (Mise à niveau Arts appliqués)**

Les MANAA s'adressent à des élèves titulaires d'un baccalauréat autre qu'Arts appliqués, et souhaitant faire un BTS (Brevet de technicien supérieur) des Arts appliqués ou un DMA (Diplôme des métiers d'art).

A l'issue de la MANAA, les élèves peuvent postuler l'entrée :

BTS

- dans une des sections de technicien supérieur : Design de produits, Design de mode, textile et environnement, Design d'espace, Design de communication option A, graphisme - édition - publicité et option B, multimédia, Design de communication espace et volume, Concepteur en art et industrie céramique,

DMA

- ou dans une des sections de diplôme des métiers d'art : Décor architectural, Habitat, Textiles et céramiques, Arts graphiques, Art des bijoux, Cinéma d'animation, Costumier du spectacle, Régie du spectacle, Lutherie.

(Extrait d'APB concernant les MANAA)

Attention ! Les MANAA ne délivrent pas de diplômes

Pour en savoir plus sur les Métiers d'art et les formations liées, notamment les Diplômes des Métiers d'art (DMA), aller sur le **site de l'Institut national des métiers d'art** :

<http://www.institut-metiersdart.org/formation-metiers-d-art/reperes-formations/lexique-diplomes-et-formations>

Attention ! les MANAA disparaîtront définitivement à la rentrée 2019, et dès la rentrée 2018 pour 14 académies : Aix-Marseille, Besançon, Clermont-Ferrand, Créteil, Dijon, Limoges, Lyon, Montpellier, Orléans-Tours, Rennes, Strasbourg, Versailles, Paris et Toulouse. Dans ces académies, les BTS et DMA seront remplacés par des formations en 3 ans, validées par le DNMADE (diplôme national des métiers d'art et du design), que les bacheliers intégreront désormais directement après le bac.

Admissions :

Inscription sur parcoursup. Accès sur dossier scolaire +, dans la plupart des cas, dossier artistique, épreuves et entretien. A Montaigu, un élément important de la procédure est la lettre de motivation.

En général, il est conseillé d'avoir suivi un enseignement artistique en Terminale pour accéder aux MANAA.

Les élèves inscrits en MANAA ont le statut d'étudiants.

La lettre de motivation

Elle est un élément fondamental du dossier et vous devez faire un effort de précision. Elle sera prise en compte dans le classement des dossiers au même titre que vos résultats scolaires et que les appréciations des enseignants et du chef d'établissement.

Elle doit être synthétique et doit permettre de bien faire comprendre votre personnalité, votre motivation à travers les moyens que vous avez su vous donner jusqu'alors pour aborder les métiers des Arts Appliqués : pratiques personnelles (hors contexte scolaire), dessin, peinture, volume etc ..., stages, pratiques artistiques au sein d'ateliers, activités dans le domaine des arts visuels, musique, théâtre, cinéma, danse, photo etc ... , éventuellement séjours à l'étranger, responsabilités associatives.

Contenus d'enseignement :

Enseignements dispensés :

Enseignement général	Nombre d'heures
Sciences humaines et techniques d'expression	2H
Mathématiques appliquées	1H
Sciences appliquées	1H
Langue vivante	2H

Enseignement artistique fondamental	
Expression plastique	10H
Arts, techniques et civilisations	3H
Enseignement d'art appliqué	
Arts appliqués, technologie	8H
Modes conventionnels de représentation	3H
Travaux et études pratiques	3H
TOTAL	33H

Liste des MANAA publiques :

http://www.onisep.fr/content/search?SearchText=&niveau_enseignement=&idFormation=166032&class_id=postbac&zone_geo=0&etabRecherche=1&filters%5Bautres_formations_idco_f%5D%5B%5D=3395&SubTreeArray=243447

Une seule MANAA publique en Pays-de-la-Loire : **Le Lycée Léonard de Vinci de Montaigu**

Portes ouvertes le samedi 17 février 2018

Pdf de présentation de la MANAA à télécharger :

<http://vinci.paysdelaloire.e-lyco.fr/nos-formations/les-formations-post-bac/mise-a-niveau-arts-appliques/>

En plus de la MANAA, le Lycée Léonard de Vinci de Montaigu propose :

- un BTS Audiovisuel (accessible avec un bac général)
- un BTS Design graphique. (accessible après une MANAA).

* Les ESAA (Ecoles supérieures d'Arts appliqués)

<http://designetartsappliques.fr/content/formations>

L'appellation "école supérieure d'arts appliqués" concerne 7 établissements publics, chacun ayant sa spécificité (fiches ONISEP des établissements et des formations qu'ils proposent en cliquant sur leurs noms dans la liste + liens directs avec l'établissement) :

À noter : les 7 Écoles supérieures ci-dessous possèdent une MANAA.

- * **Ecole Boulle** (Paris) – Ecole spécialisée dans l'industrie du meuble et de l'architecture intérieure

<http://www.ecole-boulle.org/>

portes ouvertes les 2 et 3 février 2018

- * **Ecole Duperré** (Paris) – Ecole supérieure des métiers du design, de la mode et de la création

<http://www.duperre.org/>

portes ouvertes les 2 et 3 février 2018

- * **Ecole Estienne** (Paris) – Ecole supérieure des arts et industries graphiques

<http://www.ecole-estienne.paris/>

portes ouvertes les 2 et 3 février 2018

- * **Olivier de Serres** – ENSAAMA – Ecole nationale des arts appliqués et des métiers d'art (Paris)

<http://www.ensaama.net/site/>

portes ouvertes les 2 et 3 février 2018

- * **Esaat** - Ecole supérieure des arts appliqués et du textile (Roubaix)

<http://www.esaat-roubaix.com/>

portes ouvertes les 9 et 10 février 2018

- * **Lycée Alain Colas à Nevers** – ESAAB – Ecole supérieure d'Arts appliqués de Bourgogne

<http://lyc58-colas.ac-dijon.fr/2/index.php/esaab>

- * **Lycée La Martinière Diderot** (Lyon)

<http://www.lamartinierediderot.fr/>

portes ouvertes les 2 et 3 mars 2018

À noter :

- *Inscription sur paroursup + Entretiens sur dossier*
- *La plupart des BTS et DMA proposés sont accessibles après une année de MANAA.*
- *Certains BTS peuvent être intégrés directement après le bac.*

* Les Ecoles nationales supérieures d'art

Trois écoles nationales supérieures d'art accessibles à la sortie du baccalauréat.

Cursus en 5 ans après le bac.

Ecoles très sélectives (environ 5% de réussite).

Recrutement sur concours

* **ENSAD** – Ecole nationale supérieure des Arts décoratifs (« Les Arts Déco »)

<http://www.ensad.fr/>

L'une des écoles les plus cotées. Elle forme des vidéastes, des designers, des scénographes, des stylistes, des créateurs multimédias... 10 spécialisations sont proposées. Formation en 5 ans.

Admission sur concours (concours en plusieurs phases : dossier + épreuves + entretien)

<http://www.ensad.fr/admissions/concours-dentree/concours-dentree-en-1e-annee>

Portes ouvertes les 26 et 27 janvier 2018

* **ENSCI** – Ecole nationale supérieure de création industrielle (« Les Ateliers »)

<http://www.ensci.com/>

Grande école du design produit. Elle délivre un diplôme de création industrielle (5 ans post-bac).

Admission sur concours (concours en plusieurs phases : dossier + épreuves + entretien)

Portes ouvertes les 26 et 27 janvier 2018

* **ENSBA** – Ecole nationale supérieure des Beaux-arts (« Les Beaux-arts de Paris »)

<http://www.beauxartsparis.com/>

Lieu de formation des artistes plasticiens : peintres, sculpteurs, vidéastes et autres créateurs. Elle délivre le diplôme national supérieur d'arts plastiques (bac + 5)

Admission sur concours (concours en plusieurs phases : dossier + épreuves + entretien)

Pas de portes ouvertes à l'ENSBA Paris.

* Les classes préparatoires Art et design - [lien](#)

lien : <http://designetartsappliques.fr/content/classe-pr%C3%A9paratoire-scientifique-arts-design>

Filière très sélective. Il n'en existe que 5 en France :

- Paris : **ESAA Duperré** : <http://www.duperre.org/fr/20/cpge-arts-design>

- Nevers : **Lycée Alain Colas** : <http://lyc58-colas.ac-dijon.fr/2/index.php/fr/esaab/cpge>

- Toulouse : **Lycée Rive gauche** : <http://rive-gauche.entmip.fr/filieres-et-formations/enseignement-superieur/cpge-art-et-design-22596.htm>

- Lyon : **Lycée La Martinière Diderot** : <http://www.lamartinierediderot.fr/>

- Nîmes : **Lycée Hemingway** : <http://www.lyc-hemingway-nimes.ac-montpellier.fr/index.php/art-design-et-mode/cpge>

Elles préparent en 2 ans aux écoles d'art et de design de France et d'Europe et en priorité à l'École Normale Supérieure de Cachan - département Design.

Inscription sur parcoursup + Dossier scolaire + Entretien sur dossier de travaux personnels

Focus sur 2 parcours d'études singuliers

Architecte d'intérieur

Bien faire la différence entre le décorateur et l'architecte d'intérieur :

le décorateur peut modifier la décoration et aménager un espace existant, mais sans toucher au bâti / l'architecte d'intérieur peut modifier en profondeur l'espace, y compris les murs.

Pas de diplôme pour décorateur d'intérieur / 5 années d'étude pour architecte d'intérieur

Pour devenir Architecte d'intérieur, il existe 3 voies reconnues par le CFAI (Conseil français des Architectes d'intérieur) : <http://www.cfai.fr/fr/cursus-de-formation>

1. les écoles d'Arts appliqués : BTS Design d'espace + parcours de spécialisation jusqu'au Diplôme supérieur d'Arts appliqués (DSAA).

2. Les écoles des Beaux arts : DNSEP option design (école des Beaux arts d'Angers est la seule à avoir l'agrément du CFAI).

3. L'ENSAD (Ecole nationale supérieure des Arts décoratifs) : diplôme national spécifique.

4. Les écoles d'Architecture : diplômes d'architecte.

Ces différents parcours d'études vous permettent de postuler au HMNOP, qui autorise l'inscription à l'ordre et le port du titre d'architecte.

Dans tous les cas, *pour être reconnu comme Architecte d'intérieur, il faut cumuler 5 années d'études supérieures*. Voir :

http://www.cfai.fr/sites/default/files/media/cfai_archi_interieur_cursus_de_formation.pdf

Le cinéma d'animation

Presque toutes les formations dans ce domaine sont privées, souvent très chères et pas toutes (loin de là) de qualité. Il est donc important de bien se renseigner sur la qualité de l'enseignement, la validité des diplômes, les débouchés, le devenir des anciens élèves, etc.

Pour s'y repérer, on pourra se référer au Réseau des écoles françaises du cinéma d'animation (RECA), qui recense les meilleures écoles : <http://www.reca-animation.com/>

Ecoles publiques :

* **l'EESI – Ecole européenne supérieure de l'image** (Angoulême)

<http://www.eesi.eu/site/index.php>

Portes ouvertes le 3 mars 2018

Concours d'entrée : <http://www.eesi.eu/site/spip.php?article1934>

L'EESI propose des DNA et des DNSEP option art avec **mention Bande dessinée, mention Images animées ou mention Création numérique**.

(N.B. : - le **DNA**, de niveau Licence, valide les 3 premières années en Ecole des Beaux arts ;
- le **DNSEP**, de niveau Master, valide les 4^{ème} et 5^{ème} années.)

* **L'école Estienne** (Paris)

Portes ouvertes les 2 et 3 février 2018

L'Ecole Estienne propose un **DMA** (Diplôme des métiers d'art) **Cinéma d'animation**.

Cursus en 2 ans après Mana.

<http://www.ecole-estienne.paris/fr/formations/dma-cinema-d-animation>